



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Orientation réussie en IFAS et IFAP

Accompagner les élèves
dans un continuum
Bac Pro ASSP – IFAS/IFAP

Groupe Ressources SBSSA
P. PETIJEAN – IEN SBSSA
Décembre 2017

Préambule

L'arrêté du 21 mai 2014 induit de nouvelles modalités de sélection et de formation en Institut de Formation d'Aide-Soignant (IFAS) et en Institut de Formation d'Auxiliaire de Puériculture (IFAP) pour les bacheliers Accompagnement, Soins et Services à la Personne (ASSP).

Deux journées de formation ont été organisées en 2017 avec pour volonté d'engager un travail en réseau permettant une orientation réussie des bacheliers professionnels ASSP en IFAS et IFAP. Ces deux journées furent une réussite. Une trentaine de personnes - Inspectrice de l'Education Nationale, Responsable Pédagogique ARS, formateurs IFAS et Professeurs de Lycées Professionnels- venant de toute la région, ont répondu à l'invitation et ont pu amorcer une connaissance mutuelle des objectifs et des modalités pédagogiques LP et IFAS/IFAP, préalable nécessaire à meilleure intégration des bacheliers ASSP en IFAS/IFAP.

Ce guide a une vocation pratique. Il a été conçu pour permettre aux équipes pédagogiques ASSP d'accompagner leurs élèves vers une orientation réfléchie en IFAS ou IFAP. Vous trouverez :

- Un rappel des textes réglementant l'orientation des bacheliers ASSP en IFAS/IFAP (*cf. Annexe 1*)
- Une présentation de la formation en IFAS/IFAP en cursus complet ou partiel
- Une analyse des atouts et des besoins des bacheliers ASSP
- Des pistes de réflexion pour accompagner les élèves
- La liste des IFAS/IFAP de l'Académie de Lyon (*cf. Annexe 2*)

Table des matières

Préambule	1
Table des matières	2
1- Cadre réglementaire	3
2- Formations DEAS et DEAP	5
3- Atouts et besoins des bacheliers professionnels ASSP en IFAS-IFAP	6
4- Préparation des élèves aux épreuves de sélection	7
5- Modalités d'accompagnement permettant la liaison bac pro ASSP-IFAS	8
Conclusion	10

ANNEXE 1 : SITOGRAPHIE

ANNEXE 2 : IFAS et IFAP DE L'ACADEMIE DE LYON

ANNEXE 3 : ATOUS ET BESOINS DES BACHELIERS PROFESSIONNELS ASSP EN IFAS-IFAP

Mot de l'inspectrice

1- Cadre réglementaire¹

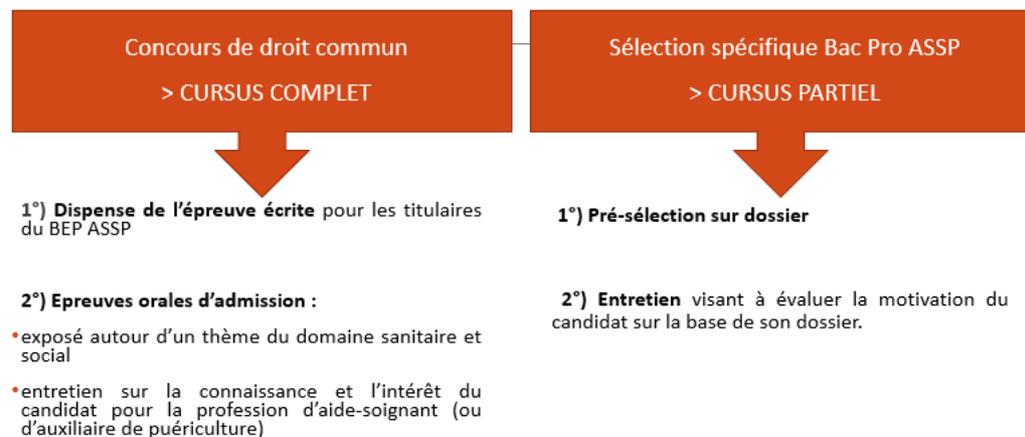
L'arrêté du 21 mai 2014 modifiant l'arrêté du 22 octobre 2005 relatif à la formation conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et l'arrêté du 16 janvier 2006 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture permet aux titulaires du baccalauréat professionnel "Accompagnement, Soins et Services à la Personne" de bénéficier :



- d'épreuves de sélection spécifiques
- d'une dispense de certains modules de formation
- d'une capacité d'accueil en institut de formation d'au moins 15%

Ainsi, deux voies permettent aux titulaires du baccalauréat professionnel ASSP d'accéder à la formation conduisant aux Diplômes d'Etat d'Aide-Soignant et d'Auxiliaire de Puériculture :

Les deux voies d'accès aux formations AS et AP

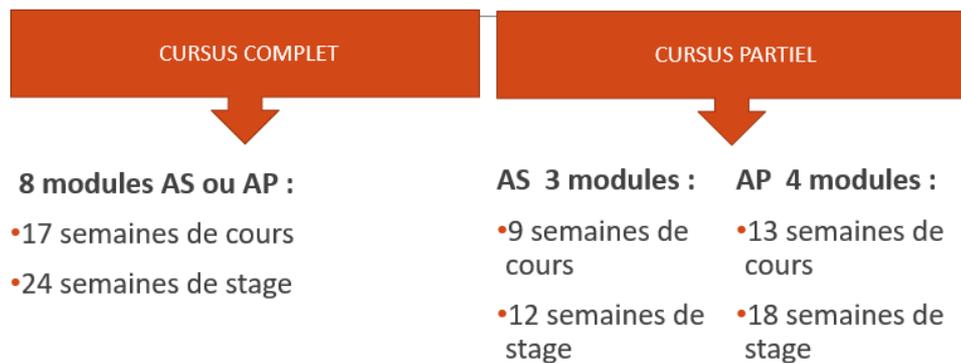


¹ <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2014/5/21/AFSH1408478A/jo>

La circulaire N° DGOS/RH1/2014/215 du 10 juillet 2014² précise que **les candidats devront choisir la modalité de sélection souhaitée lors de leur inscription :**

- Soit les épreuves de sélection prévues à l'article 5 des arrêtés du 22 octobre 2005 et du 16 janvier 2006 pour les **candidats de droit commun**. Dans ce cas, les candidats devront **réaliser le cursus intégral de la formation**. Ils ne pourront pas bénéficier des dispenses prévues à l'article 1 des arrêtés du 21 mai 2014 comme le prévoit le dernier alinéa de l'article 2 des mêmes arrêtés.
- Soit la **modalité d'admission spécifique** aux candidats titulaires du baccalauréat professionnel « Accompagnement, Soins et Services à la Personne ». Dans ce cas, les candidats admis **bénéficient des dispenses de formation**.

Les deux types de cursus



² http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2014/07/cir_38542.pdf

2- Formations DEAS et DEAP

Les référentiels de formation préparant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant³ et d'auxiliaire de puériculture⁴ s'organisent autour de huit modules correspondants à l'acquisition des huit compétences des diplômes.

Les modules de formation DEAS

Module 1 : Accompagnement d'une personne dans les activités de la vie quotidienne	140 heures
Module 2 : L'état clinique d'une personne	70 heures
Module 3 : Les soins	175 heures
Module 4 : Ergonomie	35 heures
Module 5 : Relation - Communication	70 heures
Module 6 : Hygiène des locaux hospitaliers	35 heures
Module 7 : Transmission des informations	35 heures
Module 8 : Organisation du travail	35 heures

Modules que les parcours partiels doivent valider

Les modules de formation DEAP

Module 1 : Accompagnement d'un enfant dans les activités d'éveil et de la vie quotidienne	5 semaines (175 heures)
Module 2 : L'état clinique d'une personne à tout âge de la vie	2 semaines (70 heures)
Module 3 : Les soins à l'enfant	4 semaines (140 heures)
Module 4 : Ergonomie	1 semaine (35 heures)
Module 5 : Relation - Communication	2 semaines (70 heures)
Module 6 : Hygiène des locaux	1 semaine (35 heures)
Module 7 : Transmission des informations	1 semaine (35 heures)
Module 8 : Organisation du travail	1 semaine (35 heures)

Modules que les parcours partiels doivent valider

³ <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000449527>

⁴ <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000457507>

3- Atouts et besoins des bacheliers professionnels ASSP en IFAS-IFAP (Cf. Annexe 3)

La comparaison des méthodes de travail en Institut de formation et en lycée professionnel a permis de repérer les **atouts** et les **écueils** des bacheliers professionnels ASSP en IFAS afin de cibler leurs **besoins**.

Les constats établis sont :

- la maîtrise de l'outil informatique pour les bacheliers ASSP,
- la possession de bonnes aptitudes relationnelles,
- le **partage d'une même culture professionnelle**, sanitaire et sociale (le vocabulaire, la typologie des terrains de stage),
- l'**articulation des enseignements à partir de situations professionnelles**,
- une connaissance de certains milieux professionnels
- les similitudes dans les modalités de préparation et de suivi de stages,
- les disparités dans les modalités d'exploitation des stages (pour l'un le retour est orienté sur les expériences et les cours s'appuient sur les situations rencontrées en PFMP ; pour l'autre le retour est orienté sur les pratiques/analyses des pratiques et les études de cas cliniques).

Cet état des lieux a aussi permis de souligner certaines difficultés rencontrées par les **bacheliers ASSP en IFAS sur lesquelles nous nous appuierons pour définir des pistes d'amélioration pédagogiques en LP et en IFAS :**

- Pour les parcours partiels :
 - L'intégration dans le groupe classe est moins aisée du fait de leur temps de présence réduit et fractionné (dispense de modules),
 - Certaines compétences visées sur les modules dispensés ne sont pas toujours totalement maîtrisées,
 - Le 1^{er} stage de ces étudiants en parcours partiel a un niveau d'exigence élevé (correspondance au 3^{ème} stage des étudiants suivant le parcours complet), et peut induire pour certains étudiants des difficultés d'adaptation.
- Pour tous les parcours
 - Les bacheliers ASSP présentent des difficultés :
 - de réflexion autour des pratiques : leur besoin de se référer à des fiches techniques les met en difficulté face au raisonnement clinique qui guide les pratiques en IFAS, il leur est malaisé de pouvoir s'auto-évaluer ;
 - de capacité de travail personnel dans la classe et hors de la classe ;
 - de rendre compte à l'écrit, d'argumenter à l'oral et de justifier à l'écrit comme à l'oral.

4- Préparation des élèves aux épreuves de sélection

	CONCOURS DE DROIT COMMUN > Coursus complet	SELECTION SPECIFIQUE BAC PRO ASSP > Coursus partiel
Admissibilité	 <p>Dispense de l'épreuve écrite pour les titulaires du BEP ASSP</p>	<p>Pré-sélection sur dossier complet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Curriculum Vitae - Lettre de motivation personnalisée - Dossier scolaire (bulletins scolaires, appréciations de PFMP, certificat de scolarité en cours) <ul style="list-style-type: none"> ✓ Notes supérieures à la moyenne ou en progression ✓ Appréciations mentionnant l'assiduité, la ponctualité, un comportement adapté, de l'implication et de la curiosité
Admission	<p>Epreuves orales d'admission :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exposé autour d'un thème du domaine sanitaire et social - Entretien sur la connaissance et l'intérêt du candidat pour la profession d'aide-soignant (ou d'auxiliaire de puériculture) <ul style="list-style-type: none"> ✓ Capacité d'analyse et de synthèse ✓ Connaissances et culture sanitaire et sociale ✓ Prise en compte de l'actualité sanitaire et sociale 	<p>Entretien visant à évaluer la motivation du candidat à partir de son dossier :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Argumentation d'un projet professionnel cohérent, réaliste, personnalisé, qui mobilise l'expérience ✓ Connaissance de la profession, de ses intérêts et ses contraintes ✓ Connaissances de l'organisation et des contenus de formation ✓ Valorisation du parcours en mettant en avant les compétences acquises
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Tenue vestimentaire et posture adaptées ✓ Ecoute active, expression claire, vocabulaire riche et professionnel ✓ Notion « d'engagement » et enthousiasme ✓ Culture sanitaire et sociale ✓ Curiosité intellectuelle et ouverture d'esprit 	
<p> - Chaque institut de formation organise ses propres épreuves de sélection et une pré-inscription internet est parfois nécessaire (cf. <i>Liste des IFAS-IFAP de l'académie de Lyon, Annexe 2</i>).</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'ONISEP édite chaque année un « calendrier et procédures d'entrée dans les écoles paramédicales » - Les frais de sélection sont automatiquement encaissés dès le dépôt de candidature. 		

5- Modalités d'accompagnement permettant la liaison bac pro ASSP-IFAS

Afin de faciliter le parcours de l'élève, il semble essentiel de construire des modalités d'accompagnement dans un continuum bac pro ASSP-IFAS.

- Comment accompagner nos élèves dans la construction d'un projet professionnel d'orientation réfléchi ?
- Comment préparer nos élèves à intégrer les pré-requis nécessaires à l'entrée en IFAS ?

Le tableau ci-après recense des axes de travail et/ou des propositions d'action à mettre en œuvre auprès de nos élèves.

Items	2 ASSP	1 ASSP	T ASSP
			
1. Réalisation d'un choix d'orientation réfléchi Découvrir les métiers (activités, contraintes, exigences...) et les cursus possibles pour mieux choisir	<ul style="list-style-type: none"> - PFMP - Fiches métiers/poste - Fiche d'observation - Observation d'une vidéo - Intervenants extérieurs 	<ul style="list-style-type: none"> - PFMP - Fiches métiers/poste - Fiche d'observation, chambre des erreurs - Observation d'une vidéo - Intervenants extérieurs - Présentation de la profession par des étudiants AS - Tutorat élèves IFAS – BAC ASSP - Consultation du COP - Salons/forums/table ronde 	<ul style="list-style-type: none"> - Stage d'immersion - Information sur les différents modules AS (validés par l'obtention du BAC ASSP) et contenus de la formation (référentiel) - 2 professeurs principaux
2. Elaboration du dossier de pré-sélection	<ul style="list-style-type: none"> - CV et lettre de motivation - Outil ONISEP : folios - « Valise à outils pour ma formation en BAC pro » (cf. formation : réussir son orientation) 	<ul style="list-style-type: none"> - CV et lettre de motivation à réactualiser - Présentation/recueil d'informations sur les parcours et les diverses modalités de sélection 	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier le ou les instituts de formation - S'informer du calendrier : ouverture/clôture des inscriptions (ONISEP : « calendrier et procédures d'entrée dans les écoles paramédicales »)

<p>3. Préparation à l'entretien ou épreuves orales d'admission :</p> <p>Présenter ses motivations et valoriser ses compétences</p> <p>Maitriser l'élocution, adopter une posture professionnelle</p> <p>Connaître le contenu de la formation (modules, stages)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Préparer en amont à l'entretien lors des visites en PFMP - Après chaque PFMP, faire analyser les acquis d'une PFMP (ONISEP : outil Folios) - Savoir-être (assiduité, ponctualité, attitude au lycée et en PFMP) - varier les situations de communication (diaporama, photolangage, exposés...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Préparer en amont à l'entretien lors des visites en PFMP - Après chaque PFMP, faire analyser les acquis d'une PFMP (ONISEP : outil Folios) - Savoir-être (assiduité, ponctualité, attitude au lycée et en PFMP) - varier les situations de communication (diaporama, photolangage, exposés...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Préparer en amont à l'entretien lors des visites en PFMP - Après chaque PFMP, faire analyser les acquis d'une PFMP (ONISEP : outil Folios) - Entraînements aux CCF/oraux (avec participation de formateurs, de professionnels) - Information sur l'organisation et le contenu de la formation
<p>4. Développement des capacités d'analyse et d'argumentation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Observer/trier-sélectionner/ restituer (situation professionnelle, PFMP) 	<ul style="list-style-type: none"> - + analyser (situation professionnelle, PFMP) 	<ul style="list-style-type: none"> - + rendre compte (situation professionnelle, PFMP)
<p>Complexifier l'analyse des situations professionnelles (du QQQCP à la démarche de soins)</p>			
<p>5. Acquisition des compétences pratiques (maitrise des techniques/analyse des pratiques)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - PFMP et exploitation 	<ul style="list-style-type: none"> - PFMP et exploitation - Tutorat AS/ASSP et participation des étudiants au cours 	<ul style="list-style-type: none"> - PFMP et exploitation
<p>Evolution des fiches techniques</p>			

En conclusion

La rencontre entre les enseignants de lycée professionnel et les formateurs d'institut de formation a permis d'identifier les cursus de formation et leurs niveaux d'exigences.

Aussi, en raison des atouts et des écueils de nos lycéens, il est de notre ressort en tant qu'enseignant ASSP d'orienter chaque élève, selon son profil et ses besoins, vers le cursus (partiel ou complet), qui lui permettra de poursuivre son parcours de formation avec succès.

Quelques prémices de pistes pédagogiques ont été proposées :

- Favoriser l'acquisition de compétences transversales peu maîtrisées (la méthodologie de recueil de données et de justifications, les capacités de mémorisation et l'exploitation de connaissances) ;
- Développer leur autonomie de travail afin de faciliter leur intégration et la construction de leur formation ;
- Amener progressivement nos élèves vers davantage de culture et connaissances sanitaire, d'analyse réflexive à partir de situations professionnelles, de lecture de revues ;
- Accentuer la pédagogie réflexive ;
- Présenter les modules de formation IFAS ;
- Accentuer l'assimilation des missions et des tâches ;
- Amener les élèves à formuler et à expliciter leurs motivations ;
- Amener l'élève à mobiliser et valoriser son expérience professionnelle ;
- Promouvoir lors d'entretiens d'explicitation, la valorisation de leurs parcours ;
- Favoriser un travail personnel de l'élève plus ambitieux sur : L'analyse, le rendre compte, la réflexivité...
-

Mettre en place ou développer les actions en réseau d'établissements (LP- IFAS – IFSI) :

- Présentation des formations par formateurs IFAS ;
- Mise en place de mini-stages en IFAS pour les bacheliers déterminés à cette orientation ;
- Animation ou Co-animation des enseignants sur certains enseignements en bac pro ou certains modules en IFAS en utilisant les compétences spécifiques de chacun ;
- Parrainage élèves IFAS – élèves bac pro ;
- Mise en place de projets communs ;
- Rencontres formateurs, professeurs pour construire un projet de formation en continuum bac pro ASSP- DEAS.

Ces compétences doivent être développées puis acquises afin de favoriser un parcours de formation réussi. Ainsi, Il semble nécessaire de réfléchir à un projet pédagogique sur la promotion, dès la seconde en favorisant la liaison IFAS.

ANNEXE 1 : SITOGRAPHIE

1- Arrêté du 21 mai 2014 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2014/5/21/AFSH1408478A/jo>

2- Circulaire N° DGOS/RH1/2014/215 du 10 juillet 2014 : relative aux modalités de sélection des candidats bacheliers ASSP et aux dispenses de formation pour l'obtention des diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture :

http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2014/07/cir_38542.pdf

3- Référentiel DEAS :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000449527>

4- Référentiel DEAP :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000457507>

ANNEXE 2 : IFAS et IFAP DE L'ACADEMIE DE LYON

AIN : IFAS		
IFAS LP Marcelle Pardé	01000 Bourg-en-Bresse	http://marcelle-parde.elycee.rhonealpes.fr/
IFSI Hôpital de Fleyriat	01000 Bourg-en-Bresse	http://www.ifsibourg-fleyriat.com/
IFAS CH du Haut-Bugey	01108 Oyonnax	http://www.ch-hautbugey.fr/ifas/
IFAS du Bugey	01110 Hauteville-Lompnes	http://www.ifsihauteville.com
AIN : IFAP		
IFAP Lycée d'Enseignement Agricole Privé Jeanne Antide Reigner	01150 Saint Sorlin en Bugey	http://www.lyceejeanneantide.fr/
École Rockefeller pays de Gex C.F.P. Jeanne d'Arc	01170 Cessy	http://www.jda-gex.org/
LOIRE : IFAS		
IFAS LP Benoît Charvet	42100 Saint Etienne	http://benoit-charvet.elycee.rhonealpes.fr/
IFAS LPP La Salésienne	42100 Saint Etienne	http://lasalesienne.wifeo.com/presentation-ifas.php
IFAS CHU Bellevue	42100 Saint Etienne	www.chu-st-etienne.fr/EnseignementFormation/
IRFSS Croix-Rouge	42100 Saint Etienne	http://irfss-rhone-alpes.croix-rouge.fr
IFSI CH Montbrison	42605 Montbrison	http://www.ifsimontbrison.info/ifs/?q=node/1
IFAS Hôpital du Forez	42600 Montbrison	www.ifsiforez.fr/
IFAS CH Roanne	42300 Roanne	http://www.ch-roanne.fr/formation/ifsiconcours/aide-soignant/
IFSI Hôpital du Gier	42403 Saint Chamond	http://www.hopitaldugier.fr/ifs.html
LOIRE : IFAP		
IFAP	42100 Saint Etienne	www.ifap42.fr
RHONE : IFAS		
IFAS apprentissage LP Marie Curie - CFA Lyon	69100 Villeurbanne	http://cfa.ac-lyon.fr/site/page.php?id=40
IFAS LP Joseph-Marie Jacquard	69600 Oullins	http://joseph-marie-jacquard.elycee.rhonealpes.fr
IFAS LPP Don Bosco	69005 Lyon	http://www.donboscolyon.org/
IFSI HCL Esquirol	69003 Lyon	http://www.chu-lyon.fr/
IFSI HCL Saint Genis Laval	69230 Saint Genis Laval	http://www.chu-lyon.fr/
IFAS Rockefeller	69008 Lyon	http://www.ecole-rockefeller.com
IFSI CH St Joseph-St Luc	69007 Lyon	http://www.ch-stjoseph-stluc-lyon.fr/
IFAS ESSSE	69009 Lyon	http://www.essse.fr/
IRFSS Croix-Rouge	69003 Lyon	irfss-rhone-alpes.croix-rouge.fr/
Pôle Formation Santé	69009 Lyon	www.poleformation-sante.fr
IFAS UGECAM Institut La Maisonnée	69340 Francheville	http://www.ugecam-ra.fr/etablisements/institut-de-formation-la-maisonnee
IFAS de l'Hôpital Nord-Ouest	69170 Tarare	http://www.lhopitalnordouest.fr/
IFSI CH Villefranche	69655 Villefranche-sur-Saône	http://ifsivillefranche.fr/
IFAS de l'Argentière	69610 Aveize	www.ch-argentiere.fr/enseignement.html
IFAS Simon Rousseau	69270 Fontaines-sur-Saône	http://www.hopital-neuville.fr/services/ifas-institut-de-formation-d-aides-soignants.html
RHONE : IFAP		
IFAP TITUDE	69400 Limas	http://ifaptitude.fr/
IFAP Rockefeller	69008 Lyon	http://www.ecole-rockefeller.com
IFAP ESSSE	69009 Lyon	http://www.essse.fr/

**ANNEXE 3 : ATOUS ET BESOINS DES BACHELIERS PROFESSIONNELS
ASSP EN IFAS-IFAP**

		ATOUS	BESOINS
THEMATIQUE 1 : Les compétences	Similitudes	-Articulation des enseignements à partir de l' analyse de situations professionnelles - Même culture professionnelle sanitaire et sociale	- Certains gestes non maîtrisés alors qu'ils sont étudiés en ASSP et en IFAS : ex le lavage des mains.
	Différences		- Difficultés de mémorisation : Davantage de temps en ASSP qu'en IFAS pour les apprentissages. - Difficultés d'adaptation : Techniques professionnelles réalisées à partir de fiches techniques en Bac pro sans réelle réflexion autour des pratiques alors qu'en IFAS, c'est le raisonnement clinique qui guide les pratiques.
THEMATIQUE 2 : Les PFMP	Similitudes	- Modalités de préparation aux PFMP assez semblables en ASSP et en IFAS - Expérience auprès de personnes adultes dépendantes et sensibilisation au monde professionnel : Les élèves de bac pro sont plus à l'aise lors de leur premier stage - Modalités de suivi de stage similaires : enseignant référent, évaluations formatives ou certificatives - Certaines modalités d'exploitation de stage similaires : retour sur expériences, cours s'appuyant sur les situations rencontrées en PFMP	- Immaturité de certains élèves - Savoirs très morcelés
	Différences	- Attitude scolaire des bacheliers ASSP en IFAS : élèves studieux, dans l'apprentissage	- Attitude scolaire des bacheliers ASSP en IFAS : manque d'autonomie - Position de stagiaire et confrontation à la réalité difficiles : Le 1 ^{er} stage des parcours partiels correspond au 3 ^{ème} stage des parcours complets. Les tuteurs n'en ont pas conscience et les exigences sur les terrains sont élevées. - Certaines modalités d'exploitation de stage différentes : retour sur les pratiques en ASSP /analyse des pratiques et études de cas cliniques en IFAS.

THEMATIQUE 3 : Les évaluations	Similitudes	<p>-Evaluation par compétences.</p> <p>-Différents types d'évaluations : formatives, certificatives ou normatives en établissement et en stage.</p> <p>-Des évaluations écrites.</p> <p>-Des évaluations orales à partir de dossiers rédigés par l'élève : Projet d'accompagnement et Action d'éducation à la santé en ASSP / Relation et communication en IFAS.</p> <p>-Epreuves de rattrapages.</p> <p>-Elèves créatifs, dynamiques, bonne gestion de l'outil informatique, bonnes aptitudes relationnelles</p>	<p>-Exploitation des connaissances difficile car non assimilées ou trop cloisonnées.</p>
	Différences	<p>-Epreuve de 4h en ASSP (situation professionnelle et dossier technique) contre une mise en situation professionnelle dite MSP3, épreuve certificative en stage, une partie théorique la démarche de soins (recueil de données et analyse clinique), et une partie pratique.</p>	<p>-Difficultés pour la validation du module 3 « Réaliser des soins adaptés » : Mise en Situation Professionnelle et démarche de soins. Les parcours partiels n'ont pas eu de démarche de soins formative : difficulté dans la méthodologie de recueil des données et dans la justification du recueil de besoins)</p> <p>-Difficulté à s'autoévaluer et à identifier les compétences non acquises en bac pro</p>

Mot de l'inspectrice

Je souhaite remercier :

- Monsieur Bernicot Conseiller pédagogique ARS Région ARA pour sa participation et sa volonté d'améliorer le continuum bac pro / DEAS - DEAP ;
- Les membres du groupes Ressources qui ont participé à la conception de ce guide et plus particulièrement : Mmes Bailly, Berbar, Hadj Hamad ;
- L'ensemble des participants aux journées de formation qui ont partagé leurs réflexions ;
- Les enseignantes du LP Pardé et LP B Charvet qui ont fait une relecture de ce document.

Le travail collaboratif de tous, permet de favoriser le continuum bac pro ASSP- IFAS pour la réussite des jeunes dans les formations sanitaires et je sais compter sur votre investissement pour le faire vivre dans vos établissements.

P PETITJEAN
IEN SBSSA Académie de Lyon

